



Procès-verbal de la 3^{ème} Assemblée Générale

Le **08/01/2018**, à 18h, les membres de l'association BADMINTON NOEUXOIS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mr DIMPRE Christophe, président de l'association.
Il était assisté de Mr ATTAGNIANT Daniel, secrétaire de l'association.
Mme DIMPRE Valérie, trésorière de l'association, était présent.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à la règle générale des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral et financier ;
- Approbation du budget ;
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration ;

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations
Il a été fait lecture des différents rapports *financier, moral, etc.*

➤ **Rapport moral du Président**

Le président donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé

Puis la discussion est déclarée ouverte.



Badminton Noeuxois
85,rue du Général Leclerc
62290 Nœux-les-Mines



➤ **Rapports et compte-rendu financier**

Mme DIMPRE Valérie, trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017. Elle informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 1812.89€

Puis la discussion est déclarée ouverte.

➤ **Election du nouveau conseil d'administration**

Mr DIMPRE reprend la parole pour faire l'appel des candidatures pour l'élection du nouveau conseil d'administration.

3 membres de l'association se portent candidats pour les 3 sièges à pouvoir.

Le vote de l'assemblée a lieu, à bulletins secrets, sous la surveillance d'un bureau de vote composé de Mr ATTAGNIANT Daniel

Résultat du dépouillement :

- Nombre de votants : **30**
- Nombre de bulletins blancs et nuls : **0**
- Nombre de bulletins valables : **30**

Ont été déclarés régulièrement élus :

1. Mr DIMPRE Christophe, né le 18 Mars 1968 demeurant 85, rue du Général Leclerc à Nœux-les-Mines, de nationalité Française, **30 voix**.
2. Mr ATTAGNIANT Daniel, né le 11 Octobre 1959 demeurant 49, rue Alexandre Dhesse à Sains-en-Gohelle, de nationalité Française, **30 voix**.
3. Mme DIMPRE Valérie, née le 12 Mars 1970 demeurant 85, rue du Général Leclerc à Nœux-les-Mines, de nationalité Française, **30 voix**.

Mr DIMPRE rappelle à cette occasion que la répartition des fonctions au sein du conseil d'administration se fera lors d'une réunion ultérieure dudit conseil et ce conformément à l'article 13 des statuts.



Badminton Noeuxois
85,rue du Général Leclerc
62290 Nœux-les-Mines



A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Rapport moral et financier
L'Assemblée Générale adopte la délibération **l'unanimité.**
- Approbation du budget
Cette résolution est adoptée à **l'unanimité.**
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration
L'Assemblée renouvèle :
 1. Mr DIMPRE Christophe,
 2. Mr ATTAGNIANT Daniel,
 3. Mme DIMPRE Valérie.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans
Cette résolution est adoptée **à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par les responsables de l'association.

A Nœux-les-Mines, le **09/01/2018.**

Le Président

Le Secrétaire

La Trésorière